

## La France et l'OTAN

**Source:** CVCE. European Navigator. Etienne Deschamps.

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/la\\_france\\_et\\_l\\_otan-fr-e472def8-1567-480f-80do-3b84f5204cf1.html](http://www.cvce.eu/obj/la_france_et_l_otan-fr-e472def8-1567-480f-80do-3b84f5204cf1.html)

**Date de dernière mise à jour:** 08/07/2016



## La France et l'OTAN

Dès le 17 septembre 1958, le président français Charles de Gaulle adresse un mémorandum à ses homologues américain Dwight D. Eisenhower et britannique Harold Macmillan. Il y plaide pour un élargissement à l'échelle mondiale du champ d'action de l'Alliance atlantique afin, notamment, de couvrir des zones géographiques dans lesquelles la France conserve des intérêts particuliers. Il propose également la création d'un directoire tripartite de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) associant sur pied d'égalité la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis pour mener les discussions de stratégie atomique. En cas de refus de la part de ses partenaires, la France, qui souhaite conserver le contrôle absolu de ses forces armées, se réserve le droit de se retirer de l'OTAN. En fait, de Gaulle ne dissocie pas l'OTAN et l'Europe. Il cherche en effet à tirer profit d'un renforcement de sa position au niveau atlantique pour asseoir son influence au sein des Six sur base d'un axe franco-allemand. Inversement, de Gaulle espère également développer la coopération politique et stratégique européenne afin d'inciter les États-Unis à accepter les plans français de réforme de l'Alliance atlantique.

Les États-Unis et la Grande-Bretagne ne donnent pas suite aux propositions françaises. Le 11 mars 1959, la France décide alors de soustraire au commandement de l'OTAN ses forces navales de la Méditerranée. En juin, le gouvernement français fait savoir son refus du stockage sur le sol national d'armes nucléaires étrangères, ce qui contraint les États-Unis à transférer hors de France 200 avions militaires. Au printemps 1960, les États-Unis et les Britanniques signifient à plusieurs reprises au gouvernement français leur refus de conclure un accord de coopération atomique, notamment en ce qui concerne la mise au point d'ogives nucléaires. La France en conclut définitivement à la solidarité privilégiée américano-anglaise et décide de recentrer ses efforts dans le sens d'une Europe politique. Le 21 juin 1963, la France retire d'ailleurs ses forces navales de l'Atlantique et de la Manche du commandement allié. Le 10 mars 1966, la rupture est consommée : le général de Gaulle annonce officiellement l'intention de la France de se retirer de la structure militaire intégrée de l'Alliance et exige que toutes les bases relevant de l'OTAN sur le territoire français soient transférées vers l'étranger. Le SHAPE quitte Paris pour s'installer à Bruxelles. La France reste néanmoins membre du Pacte Atlantique et de l'OTAN.